

# L'INFORMATION STATISTIQUE EN PERSPECTIVE : SIX GRANDS CHANGEMENTS

JEAN-MICHEL CHARPIN \*

L'information statistique économique et sociale et les professionnels qui s'y consacrent vivent une période passionnante. Cette activité bénéficie d'une configuration exceptionnellement favorable. La demande d'informations connaît une augmentation rapide de la part des acteurs économiques et sociaux, des médias et même du grand public. Les autorités lui accordent une importance croissante, quelquefois même excessive, à travers l'utilisation de la comptabilité nationale et la généralisation des indicateurs pour évaluer les politiques. Les progrès techniques dans le stockage, le transport et le traitement de l'information offrent des opportunités d'élargissement de la diffusion et d'augmentation de productivité.

15

Certes, en elle-même, cette activité est austère : elle exige beaucoup de rigueur et débouche rarement sur une reconnaissance publique. Tirant sa légitimité à la fois de la science et du pouvoir, elle reste moins valorisée que la science et peut pâtir de conflits avec le pouvoir. Mais cette situation reflète le rôle central qu'elle a pris, attesté par l'utilisation considérable de ses productions par les médias.

Bénéficiaire d'un riche héritage scientifique et déontologique, l'information statistique connaît de grands changements que l'on va décrire et analyser dans cet article. L'adaptation à ces six grands changements forme le programme de travail actuel et, pour les années qui viennent, des institutions chargées de l'information statistique.

---

\* Membre, Conseil consultatif européen pour la gouvernance statistique (CCEGS) ; ancien directeur général, Insee ; ancien président, Association française de science économique (AFSE).

*LES PROGRÈS DE LA GOUVERNANCE*

« Comme la monnaie, la statistique publique ne joue efficacement son rôle que si elle inspire confiance », a justement écrit Desrosières (2008). Elle doit être reconnue comme neutre et fiable par tous les utilisateurs, quels que soient leurs opinions et leurs intérêts. Lorsqu'elle est contestée et même lorsqu'elle fait l'objet d'un scepticisme caustique, elle ne peut plus remplir efficacement ses fonctions d'éclairage du débat public et d'information des décisions des acteurs économiques et sociaux.

La légitimité des statistiques ne découle pas uniquement de la science et du pouvoir politique. Elle dépend aussi de son acceptation par l'ensemble des utilisateurs, de la confiance que ceux-ci lui accordent. C'est ce qui explique, par exemple, que la Commission européenne ait décidé de consacrer un eurobaromètre spécial aux indicateurs économiques.

Or, dans tous les pays du monde, la statistique publique est une activité en monopole, confiée à une administration ou une agence, ce qui n'interdit évidemment pas une décentralisation fonctionnelle ou géographique fondée sur le partage des tâches. Cette appartenance à la sphère administrative fait naturellement naître des soupçons sur la crédibilité des statistiques, notamment sur les risques de manipulation de la production ou de la diffusion des statistiques par les autorités politiques.

La gouvernance des services statistiques est de ce fait considérée comme essentielle pour éviter les interférences, celles du pouvoir mais aussi celles des groupes de pression, dans la production et la diffusion des statistiques, tout en permettant aux autorités comme aux autres utilisateurs d'obtenir les statistiques dont ils ont besoin. Convenablement formalisée, elle offre des garanties plus fortes et visibles que la seule déontologie professionnelle des statisticiens, qui reste cependant un point d'appui indispensable. Il s'agit donc d'assurer simultanément l'ouverture et l'écoute des statisticiens lors de la détermination des programmes de travail et leur indépendance dans la réalisation de la production et de la diffusion.

Cependant, il a fallu attendre les années 1990 pour voir émerger fortement cette problématique au niveau institutionnel : comme dans beaucoup d'autres domaines, pendant la période précédente, l'accent était mis sur la morale individuelle et la déontologie corporative, plus que sur la transparence et des procédures formalisées de gouvernance.

C'est en 1994 qu'a été adoptée la résolution des Nations unies sur les principes fondamentaux de la statistique officielle. Le FMI (Fonds

monétaire international) a suivi en 1995 avec ses standards de diffusion, aujourd'hui appliqués par de nombreux pays. Des codes de bonnes pratiques couvrant la production comme la diffusion des statistiques ont depuis été adoptés tant au niveau européen que dans différents pays. La France elle-même, longtemps rétive à ces approches, s'est alignée sur la norme internationale par une loi récente<sup>1</sup> et la création de l'Autorité de la statistique publique.

Le schéma désormais largement appliqué dans ce domaine repose sur trois composantes :

- une loi affirmant les principes, notamment l'indépendance des services statistiques dans la production et la diffusion des statistiques ;
- une instance de concertation avec les utilisateurs qui exprime des avis sur leurs besoins et la charge des enquêtes préalablement aux décisions de programmes de travail qui restent du ressort des autorités politiques ;
- un collège de supervision qui surveille le fonctionnement effectif du dispositif et exprime son opinion sur sa correspondance avec les principes affichés dans la loi.

Certes, les difficultés n'ont pas disparu pour autant : les pressions et les tensions persistent. Mais, d'une part, elles se manifestent plus souvent dans les pays dont la gouvernance n'a pas été adaptée, comme l'Argentine et la Grèce encore tout récemment ; d'autre part, dans les pays dont la gouvernance a été réformée, elles apparaissent dans la périphérie du système statistique plus souvent que dans son cœur. Ces difficultés elles-mêmes peuvent accélérer les évolutions : ainsi, la crise en cours est-elle en train de déboucher sur un alignement de la gouvernance de la statistique grecque sur le modèle internationalement reconnu.

17

### *L'EXPANSION DE LA NORMALISATION INTERNATIONALE*

La statistique est normalisatrice par nature. Pour pouvoir comparer ou additionner, il faut s'être mis d'accord sur toutes les caractéristiques de ce que l'on veut comparer ou additionner. Cela inclut les concepts, les nomenclatures, les méthodes de mesure et même les dates. À défaut, on courrait le risque de comparer et d'additionner « des choux et des carottes », comme on dit de façon familière.

Cette nécessité de normalisation préalable explique souvent la lenteur des évolutions statistiques. Par exemple, les changements de concepts de la comptabilité nationale doivent être approuvés au niveau mondial pour éviter que des changements, par hypothèse dans le sens d'une plus grande pertinence, ne viennent supprimer les possibilités de comparaison entre pays, ce qui constituerait une très grave régression.

Au niveau mondial, la normalisation concerne surtout, en plus de la comptabilité nationale, les statistiques démographiques et les nomenclatures d'activités économiques.

Au niveau européen, la normalisation est encore plus poussée. Dans un premier temps, elle avait porté sur les statistiques d'entreprises et les équilibres emplois-ressources de produits. La construction du marché commun et, par la suite, du marché unique justifiait en effet le besoin de statistiques parfaitement homogènes en Europe dans ces domaines. Dans le cadre de la marche vers l'union économique et monétaire, la normalisation s'est étendue aux statistiques macro-économiques et financières, en raison de leur rôle éminent dans l'éclairage des choix de politique monétaire. Elle s'est d'ailleurs accompagnée d'un effort important des statisticiens pour raccourcir les délais de publication devenus trop longs par rapport aux utilisations croissantes à des fins conjoncturelles. Maintenant, cette normalisation commence à toucher les statistiques sociales. Les formes de la normalisation européenne peuvent être diverses, allant de l'enquête quasi unifiée, comme l'enquête emploi ou l'enquête sur les revenus et les conditions de vie, à un encadrement lâche, comme pour les recensements, en passant par les réflexions préliminaires à l'adoption d'une nomenclature commune de catégories socioprofessionnelles. La forte architecture juridique de l'Union européenne constitue un point d'appui important pour Eurostat, service statistique de la Commission européenne ; celui-ci bénéficie à la fois de son monopole d'initiative, du dispositif de comitologie et de la capacité de contrainte : en effet, une fois adopté, un règlement européen s'impose aux pays membres dans le domaine statistique comme dans tout autre domaine.

La normalisation internationale à laquelle se livrent les statisticiens et les comptables nationaux ne pouvait que s'étendre en raison de la mondialisation et de la nécessité croissante de gérer des biens publics et des intérêts communs de façon documentée. En retour, les méthodes et le langage des statisticiens et des comptables nationaux ont connu une grande diffusion. Ainsi, il n'allait pas de soi que la surveillance des finances publiques organisée par le traité de Maastricht se fonde sur la comptabilité nationale et non sur la comptabilité publique. Si la comptabilité nationale a été choisie, c'est en partie parce que, s'affranchissant de la sévérité des méthodes comptables, elle permettait de disposer plus rapidement des indicateurs à surveiller, mais c'est surtout en raison de la normalisation internationale déjà réalisée, très supérieure à celle que les comptables publics ont mise en œuvre.

Jusqu'à présent, la normalisation internationale n'a pas débouché sur une mutualisation des processus de production. En Europe notamment,

le recours au principe de subsidiarité a été interprété comme justifiant des processus de production conçus et mis en place au niveau national. Mais la statistique publique coûte cher et les contraintes budgétaires ne cessent de se resserrer. Dans ces conditions, il est probable que la mutualisation des processus de production statistique se développera, comme a commencé de le proposer Eurostat<sup>2</sup>.

### *LE RECOURS CROISSANT AUX FICHIERS ADMINISTRATIFS*

La statistique publique bénéficie considérablement des progrès techniques concernant le stockage, le transport et le traitement de l'information. Sans être la seule dans ce cas, elle fait certainement partie des activités qui en ont tiré le plus d'avantages. Une grande partie des gains de productivité qu'a pu dégager la statistique publique trouve sa source, directement ou indirectement, dans ces progrès techniques.

L'utilisation croissante des fichiers administratifs rentre dans cette catégorie de changements qui ont accompagné les progrès informatiques. Elle s'est en effet trouvée facilitée à un triple niveau : d'abord, de plus en plus de services administratifs ont décidé de stocker leurs informations sur support informatique ; ensuite, alors qu'autrefois beaucoup d'organisations recouraient à des architectures décentralisées, désormais, les informations peuvent sans difficultés être concentrées dans d'immenses fichiers centralisés ; enfin, l'accès à ces fichiers ne pose techniquement aucun problème. Au total, beaucoup plus d'informations se sont trouvées disponibles dans les fichiers administratifs, avec un coût d'accès faible pour les statisticiens.

Dès lors, l'arbitrage ancien des statisticiens entre sources administratives et enquêtes s'est trouvé modifié en faveur des sources administratives. Il l'a été d'autant plus que deux autres raisons sont venues s'ajouter à la précédente : la difficulté croissante à réaliser des enquêtes et la demande forte de statistiques détaillées. La difficulté croissante à réaliser des enquêtes résulte de phénomènes différents selon que l'on parle des entreprises ou des ménages. En ce qui concerne les entreprises, il s'agit d'une question de coût : elles trouvent que la charge des enquêtes est devenue trop élevée. La France se trouve encore relativement épargnée par ce mouvement, mais dans certains pays, y compris en Europe, c'est devenu une contrainte majeure pesant sur les activités statistiques. Même en France, l'Insee veille désormais à éviter d'interroger dans ses enquêtes sur des variables dont l'administration dispose déjà, notamment les services fiscaux, car cela devient (à juste titre) mal accepté par les entreprises. En ce qui concerne les ménages, il devient de plus en plus difficile de les joindre en raison des

réticences croissantes à laisser des personnes inconnues pénétrer dans leur logement et de la diversification des horaires et des habitudes de vie. Les taux de réponse diminuent, forçant à augmenter les échantillons et majorant les risques de biais : il est fréquent en effet que la probabilité de réponse soit corrélée aux variables d'intérêt que l'enquête cherche à mesurer. Il en résulte une détérioration de la qualité et une augmentation du coût des enquêtes. Quant à la forte demande de statistiques détaillées, notamment sur le plan géographique, elle incite à recourir aux fichiers administratifs, dont l'exhaustivité dans leur champ permet des exploitations détaillées, alors que les enquêtes trouvent rapidement leurs limites dues à la taille de l'échantillon.

Cependant, les enquêtes restent très utiles et même quelquefois indispensables. Elles s'affranchissent des catégories administratives nationales et peuvent donc plus facilement s'adapter à la normalisation internationale. Elles permettent de prendre en compte tous les attributs souhaités, même quand ceux-ci ne sont repérés par aucune procédure administrative. Elles peuvent intégrer des questions sur des opinions ou des prévisions, ainsi que sur des événements anciens, ouvrant des champs d'investigation plus larges que les fichiers objectifs et contemporains.

20

Le puissant mouvement d'utilisation croissante des fichiers administratifs ne se traduit donc pas par la disparition des enquêtes. Une grande partie des informations alimentant les productions statistiques régulières est d'ores et déjà tirée des fichiers administratifs, et ce sera de plus en plus le cas au fur et à mesure de la réduction de leurs coûts et de leurs délais de traitement. Mais il restera souvent intéressant de compléter ces informations par des données tirées d'enquêtes.

### *LA RÉVOLUTION D'INTERNET*

La statistique publique vise à éclairer le débat public et à informer les décisions des acteurs économiques et sociaux, y compris celles des autorités politiques. Sa diffusion conditionne donc son utilité. Des statistiques apparemment parfaites peuvent être considérablement dégradées par une diffusion tardive, des mises à jour trop rares, une présentation confuse ou orientée, ou des modalités compliquées rendant l'accès difficile à certains utilisateurs potentiels.

Longtemps, la diffusion a privilégié le support papier, les annuaires statistiques (souvent épais) pour la diffusion des chiffres et leur conservation, les ouvrages ou les articles pour les descriptions commentées.

Internet a révolutionné la diffusion des statistiques. Il faut dire que cette technique leur est parfaitement adaptée.

D'abord, Internet résout le problème des mises à jour. Avec les supports papier, il y avait toujours un décalage : l'encre à peine sèche, les nouveaux chiffres produits ne pouvaient plus être incorporés au document. Avec Internet, la mise à jour s'effectue au fil de l'eau, l'utilisateur est certain d'extraire l'estimation la plus récente.

Ensuite, grâce aussi à l'augmentation de capacité de stockage des mémoires, il n'y a quasiment plus de limites à la quantité d'informations mise à disposition des utilisateurs. Ainsi, les instituts statistiques autorisent maintenant la lecture directe de fichiers détail contenant les réponses individuelles à de grandes enquêtes : toute personne peut ainsi accéder à des informations qui étaient auparavant réservées aux statisticiens eux-mêmes et à quelques chercheurs. L'Insee met ainsi en ligne (après anonymisation bien sûr) les réponses individuelles à l'enquête emploi.

Enfin, la communication avec les utilisateurs est à la fois gratuite et instantanée. Les informations sont placées à la minute annoncée sur le site. Chacun en prend connaissance simultanément sans difficultés. Aucun utilisateur n'est privilégié, ce qui a dans certains cas de l'importance, par exemple lorsqu'il s'agit de chiffres susceptibles d'entraîner des mouvements sur les marchés financiers.

Il restera à examiner l'adéquation des supports dématérialisés à la conservation sur longue période, mais il s'agit d'un problème général qui se pose dans bien d'autres domaines que la statistique.

Dès qu'il est apparu que la diffusion par Internet allait devenir le support quasi unique de diffusion de l'information statistique, le problème de la facturation s'est trouvé posé en termes renouvelés.

En effet, dans les années 1980, la facturation des données produites par la statistique publique s'était étendue. Au-delà d'un certain suivisme des administrations par rapport aux méthodes du secteur privé, il y avait des raisons objectives à ce mouvement. D'une part, la réticence croissante des contribuables à l'impôt rendait problématique la poursuite de l'augmentation des financements publics. D'autre part, le coût de la diffusion était élevé puisqu'il nécessitait toute une infrastructure de publications, de bureaux d'accueil du public et de services de gestion des abonnements et des envois.

Les instituts statistiques ont commencé par réagir à l'arrivée d'Internet dans le cadre ancien. Les procédures de facturation ont été transposées à Internet. Puis, on s'est aperçu, d'une part, que ça marchait mal en raison d'une réticence manifeste des utilisateurs à payer pour des informations dématérialisées, d'autre part, et plus profondément, que l'argument du coût, à défaut d'être totalement périmé, avait au moins profondément changé de nature. Certes, la construction et l'entretien d'un site de grande taille ont un coût, mais, en revanche, la diffusion

aux utilisateurs, dès lors que le site existe, se fait quasiment à coût nul. Dès lors, il n'est pas efficace de dissuader des utilisateurs, si futiles que soient leurs motivations, d'accéder à l'information. Dès juin 2003, prenant en compte le nouvel environnement, l'Insee a ainsi pris l'initiative de faire basculer dans la gratuité la plupart de ses procédures de diffusion. De nombreux instituts statistiques ont adopté progressivement la même orientation. Aujourd'hui, seules les informations dont la mise à disposition nécessite une valeur ajoutée spécifique, allant au-delà des missions de service public des instituts statistiques, font l'objet d'une facturation. Pour certaines opérations, comme la diffusion du recensement, la gratuité a conduit à d'importants allègements de coût et à une utilisation fortement accrue des données produites.

En plus de ces bouleversements dans la diffusion, Internet a aussi, comme dans beaucoup d'activités dont la matière première est l'information, entraîné des changements importants d'organisation du travail. Le travail en réseau entre des équipes géographiquement éparpillées profite de la facilité des transferts d'informations ; il permet alors des regroupements d'activités et des spécialisations propices aux gains de productivité. De plus, il n'est pas impossible que dans l'avenir, par sa capacité à permettre des contacts directs avec les utilisateurs de statistiques, Internet ouvre une période entièrement nouvelle, celle où la production statistique elle-même serait influencée par les demandes formulées par les utilisateurs individuels.

22

### *LES DOUTES SUR LA CRÉDIBILITÉ*

Il arrive de plus en plus fréquemment que se répande dans l'opinion, notamment dans les médias, un sentiment diffus de doute sur la crédibilité de certaines statistiques. Contrairement aux cas dans lesquels existe un soupçon de manipulation, par exemple par les autorités, ce sentiment peut se diffuser discrètement, sans remous excessifs, mais largement. Il devient alors aisé à déceler dans les médias ou par des contacts privés. Il peut en plus être objectivé par des enquêtes.

Ces doutes provoquent eux-mêmes des réactions. Les statisticiens cherchent à en comprendre le contenu, la logique, les fondements et, lorsque c'est justifié, modifient leur pratique ou leur pédagogie. Parmi les observateurs extérieurs, certains suivent l'opinion et accompagnent le sentiment de défiance, notamment si cela correspond à leurs intérêts commerciaux ou politiques. D'autres se tournent vers les instituts statistiques pour conseiller une communication plus dynamique et efficace. La vérité est que, dans notre société de communication, ces mouvements d'opinion sont très difficiles à

comprendre et encore plus difficiles à infléchir tant le sentiment majoritaire tend à expulser les vues minoritaires, même quand elles sont les mieux documentées et argumentées, et à occuper tout le champ. On ne peut pas se contenter de penser que la statistique n'a pas de raison d'être jugée à l'applaudimètre. En effet, sans la crédibilité, sans une confiance partagée par l'ensemble des utilisateurs, les statistiques perdent beaucoup de leur utilité.

Ainsi, dans la période qui a suivi l'unification monétaire en Europe, le sentiment s'est répandu dans l'ensemble de la zone euro, appuyé sur des évidences concrètes portant sur quelques produits ou services particuliers, que celle-ci avait été l'occasion d'un dérapage important des prix, non retracé par l'indice des prix à la consommation. Le phénomène a été attesté et même précisément mesuré, notamment grâce au traitement de l'enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages coordonnée par l'Union européenne. Tous les pays de la zone euro ont été concernés simultanément : un écart important entre inflation observée et inflation ressentie y apparaît au moment de l'introduction de l'euro fiduciaire. Cet écart se résorbe ensuite d'abord en Allemagne, puis aux Pays-Bas, puis progressivement dans les autres pays, pour revenir à une appréciation non exacte, mais normale. Dans aucun pays de la zone euro, l'indice n'a connu de modification significative de sa méthode de calcul, ce qui montre que les statisticiens ont jugé, probablement à juste titre, que sa description de l'inflation globale était pertinente. En revanche, dans de nombreux pays, cet épisode a conduit à publier des informations complémentaires pour tenter de mieux décrire la diversité des situations.

Au-delà de ses caractéristiques circonstancielles, comme la disparition des repères liée au changement d'unité monétaire, par son extension et son ampleur, cet exemple de doute sur la crédibilité d'un indice publié par un groupe d'instituts statistiques parmi les meilleurs au monde attire le projecteur sur la vulnérabilité croissante des statistiques à de grands mouvements d'opinion. Elle tient à une défiance accrue envers les grandes institutions et les élites traditionnelles, à la multiplication des controverses scientifiques, à un élargissement de la diversité des situations individuelles et à une réceptivité élevée des médias et du milieu politique vis-à-vis des mouvements d'opinion. Toutes ces explications ne doivent pas grand-chose aux statistiques elles-mêmes et ont toutes les raisons de se manifester encore dans les années qui viennent.

Symétriquement, le mouvement peut s'inverser : la volatilité de l'opinion et des médias est si forte que, sans que l'on en comprenne mieux les raisons, on peut observer des retournements soudains dans le sens de la crédibilité retrouvée.

*LES INTERROGATIONS SUR LA PERTINENCE*

La partie précédente a mis l'accent sur les problèmes de crédibilité liés aux fluctuations de la psychologie collective. Il y a évidemment d'autres raisons possibles à une insatisfaction des utilisateurs face aux statistiques. Ces dernières peuvent être considérées de mauvaise qualité, tardives, insuffisamment documentées, trop globales, incohérentes entre elles... Mais la critique la plus radicale porte sur la pertinence des statistiques, c'est-à-dire sur leur adéquation aux demandes et aux besoins qu'expriment les utilisateurs de la statistique, y compris ceux qui découlent de l'éclairage des choix de politique économique.

Une bonne partie de ces critiques porte sur les concepts de comptabilité nationale. Il n'y a pas lieu de s'en étonner. D'abord parce que ce sont les concepts les plus élaborés, les plus synthétiques, en un sens les plus abstraits : leur construction, menée à bien entre la grande crise et les années 1950 (Vanoli, 2002), date maintenant de plus d'un demi-siècle et peut présenter sous certains aspects des décalages par rapport au fonctionnement des économies contemporaines. Ensuite, parce qu'ils sont victimes de leur immense succès : le PIB est effectivement devenu l'indicateur phare du succès et de l'échec des stratégies économiques, bien au-delà de ses ambitions initiales ; les indicateurs de déficit et de dette retenus dans le traité de Maastricht jouent un rôle considérable dans l'orientation des politiques budgétaires et monétaire dans la zone euro et sont de fait soumis à la critique démocratique. Enfin, l'émergence des préoccupations environnementales, notamment climatiques, a fait prendre conscience des déficiences du cadre traditionnel de la comptabilité nationale en ce domaine.

Par ordre de difficulté croissante, les interrogations concernent principalement le besoin de décrire la dispersion des performances et des conditions, une approche multidimensionnelle du progrès des sociétés et l'introduction de la problématique de la soutenabilité.

Sur la première catégorie d'interrogations, les instituts statistiques ont fait beaucoup de progrès depuis une dizaine d'années. Stimulés par la demande sociale, ils ont profité de la disponibilité croissante des fichiers administratifs pour produire et diffuser des données de plus en plus détaillées, éclairant la diversité des situations et l'évolution des inégalités de toute nature. Parallèlement, ils ont mis à disposition des fichiers détail contenant les données individuelles, permettant ainsi aux chercheurs d'accéder aux informations pour mener des investigations approfondies et novatrices.

Depuis déjà longtemps, les organisations internationales ont porté la deuxième catégorie d'interrogations. Les Nations unies, dans un premier temps, et l'OCDE, dans la période récente, ont consacré de

grands efforts pour promouvoir ces préoccupations. Les progrès ont été modestes. Entre la mesure simple comptabilisant les réponses à la question « Êtes-vous heureux ? » et les batteries d'indicateurs de qualité de vie ou de bien-être aux pondérations plus ou moins élaborées, la méthodologie hésite et tourne un peu en rond.

C'est finalement, et malgré la difficulté du sujet, sur la soutenabilité que les perspectives sont les plus prometteuses. Le besoin est fort tant du côté des politiques environnementales que du côté macro-économique et financier : à quoi sert de décrire en détail la situation de l'année si l'on reste incapable de donner des indications fiables et quantifiées sur la durabilité de cette description ? Stiglitz, Sen et Fitoussi (2009) ont repris des pistes intéressantes, qu'il s'agit maintenant d'approfondir pour pouvoir passer à l'action, c'est-à-dire à la mesure effective. Les statisticiens ont commencé d'instruire les propositions de ce rapport. Ils vont intégrer deux préoccupations majeures : le coût, car la statistique, contrairement à la recherche économique, est une industrie lourde qui appelle d'importants budgets d'investissement ; la nécessité de préserver à tout moment la comparabilité entre pays : rien ne serait pire que de la perdre en cours de route par une mauvaise programmation des avancées privilégiées par les uns et les autres.

Les six grands changements que nous venons de décrire et d'analyser représentent autant de défis pour les professionnels de l'information statistique. Ces derniers les abordent avec la posture particulière qui est la leur : ouverte et empathique vis-à-vis des utilisateurs, y compris les autorités publiques, et des demandes qu'ils expriment, innovante et rigoureuse dans le choix des méthodes, intransigeante en matière déontologique, notamment vis-à-vis du pouvoir et des groupes de pression.

Ainsi mériteront-ils la confiance des utilisateurs, condition indispensable à la mission que la collectivité leur a confiée et récompense ultime de leur action.

## NOTES

1. Article 144 de la loi n° 2008-776 du 4 août 2008.
2. Communication de la Commission européenne au Parlement européen et au Conseil du 10 août 2009.

## BIBLIOGRAPHIE

- DESROSIÈRES A. (2008), « La contestation des statistiques publiques : histoire, ressorts et portée », *Regards sur l'actualité*, n° 346, décembre.
- STIGLITZ J., SEN A. et FITOUSSI J.-P. (2009), *Rapport de la commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*. Disponible sur le site : [www.stiglitz-sen-fitoussi.fr](http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr).
- VANOLI A. (2002), *Une histoire de la comptabilité nationale*, La Découverte.